

**Prédation – Enfin une avancée majeure du côté du Parlement européen en faveur du changement de statut des grands carnivores ! La FNO espère vivement que la résolution votée aujourd’hui aboutira à une révision de la Convention de Berne.**

Jeudi 24 novembre, les Eurodéputés réunis à Strasbourg ont voté une résolution sur les grands carnivores (loup, ours, lynx). Cette résolution doit, selon Jérémy Décercle, eurodéputé français : « donner plus de flexibilité à la réglementation pour agir ». Avec 306 voix sur les 556 votants, la résolution a été adoptée à la grande satisfaction de la FNO, syndicat en charge d’assurer la représentation des éleveurs de brebis français.

**La FNO souhaite qu’avec cette résolution du Parlement européen, le Comité de la convention de Berne qui se réunira prochainement ouvre enfin les yeux sur le succès des textes internationaux qui protègent ces grands prédateurs depuis maintenant 30 ans !** Le dernier rapport de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a classé 3 des 9 populations de loups européens, 3 des 10 populations d’ours bruns européens et 3 des 11 populations de lynx eurasiens<sup>1</sup>, comme étant la moins préoccupante<sup>2</sup>. En France, le seuil de viabilité de l’espèce lupine fixé à 500 individus a été atteint précocement en 2017. Avec plus de 920 loups sur le territoire, la population lupine explose aujourd’hui sur le territoire, peuplant plus de 50 départements français !

En effet, du 29 novembre au 2 décembre prochain, la 42<sup>e</sup> réunion du comité permanent de la Convention de Berne aura lieu à Strasbourg et examinera la requête relative à la révision du statut des grands carnivores dans la Convention de Berne. **La FNO espère vivement que les instances internationales iront jusqu’au bout de cette démarche et ne feront pas de distinction entre les différents territoires qui subissent la prédation.** Chaque éleveur a le droit de se défendre et de défendre ses animaux. Voilà trop longtemps qu’ils vivent dans la peur d’une attaque ou le traumatisme de l’une d’entre elles.

Les eurodéputés ont d’ailleurs été invités à visionner différents témoignages, réalisés par le Copa Cogeca, d’éleveurs européens, vivant avec la prédation des loups. Pour la France, ce sont Catherine et Nicolas, éleveurs de brebis dans la Drôme qui nous partagent leur quotidien et nous expliquent en quoi les loups ont fait chavirer leur vie.



**Le témoignage de Nicolas et Catherine**

[https://www.youtube.com/watch?v=X-AxkpsKnk&ab\\_channel=COPACOGECA](https://www.youtube.com/watch?v=X-AxkpsKnk&ab_channel=COPACOGECA)

**Contact presse**

Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 - [marylene.bezamat@orange.fr](mailto:marylene.bezamat@orange.fr)

## **A propos de la FNO**

La Fédération Nationale Ovine est chargée d'assurer la représentation des éleveurs de brebis et de défendre leurs intérêts professionnels. Elle fédère les syndicats ovins départementaux et s'appuie sur eux.

La FNO est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aussi bien au niveau français qu'au niveau européen. Son action concerne le suivi de la politique européenne vis-à-vis de la production ovine et de son application en France dans les domaines tels que l'économie, la génétique, les règles sanitaires et d'identification, la politique agricole commune ou encore la politique agri-environnementale et climatique, le bien-être animal...

D'autre part, la FNO prend part au travail technique permettant d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits et donc du revenu des éleveurs de brebis. Elle suit également de très près la politique d'organisation de la filière française et encourage les éleveurs de brebis à s'organiser et à s'engager dans les démarches de qualité.